
Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 4 décembre 2020.

Porté à l'affichage le 11 décembre 2020.

Le Conseil Municipal réuni le 4 décembre 2020, à 20 h, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS 2019).
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le rapport annuel 2019 du syndicat intercommunal des eaux de la région Louhannaise (SIELR).
- **PREND CONNAISSANCE** du bilan social 2019 de notre collectivité.
- **PREND CONNAISSANCE** du bilan du comité national d'action social 2019 (CNAS) de notre collectivité.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de l'octroi d'une indemnité au receveur pour la durée du mandat pour la confection des budgets. Cette indemnité s'élève à 41.39€ brut pour 2020.
- **APPROUVE** de reverser au SIVOS le trop perçu par la commune d'une aide de 2013.
- **VOTE** les décisions modificatives budgétaires suivantes :
 - - **dépenses de fonctionnement** :
 - Compte 6228 : - 1 000.00
 - Compte 6231 : -1 000.00
 - Compte 6232 : -500.00
 - Compte 6237 : -1 000.00
 - Compte 6541 : -500.00
 - Compte 65541 : +4580
 - Compte 6574 : -2 880
 - Compte 658821 : -1 200
 - Compte 6718 : -1 000.00
 - Compte 673 : 4 500.00
 - TOTAL = 0.00**
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements à hauteur de 54 890.50 € en 2021 avant le vote du budget prévisionnel.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de prendre une solution informatique complète en location pour le secrétariat de mairie.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, les subventions d'appel à projet du Conseil Départemental à hauteur de 25% pour le projet de rénovation d'appartements communaux, pour un coût total des travaux estimé à 18 028.70 € H.T.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de signer une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour la mise en place d'un moyen de paiement en ligne.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, que l'évolution des carrières des agents contractuels se fera selon la même durée que pour les titulaires, en fonction de la grille des échelons auquel le contrat fait référence.
- **CHARGE**, à l'unanimité, le Centre de Gestion de Saône et Loire de lancer la consultation pour la souscription de conventions d'assurance statutaires.
- **PREND CONNAISSANCE** :

- De différents devis demandés en prévision du budget 2021
- De l'avancée des travaux Sydesl et Enedis au Jub.
- Des avancées des commissions bâtiments, santé et sécurité et syndicats.
- De l'avancée de la vente de Bois communaux
- De la confection du bulletin Municipal.
- Des différents projets envisagés en 2021.

La séance est levée à 23h00.

Secrétaire de Séance : Emmanuel GAUTHIER.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame Le Maire, Isabelle BAJARD.